

MUNICIPALITÉ DE COMPTON

PROCÈS-VERBAL RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME 22 janvier 2024 à 17h00 SALLE DES COMITÉS DE L'HÔTEL DE VILLE 3, chemin de Hatley

Présences :

Patricia Sévigny, présidente et conseillère
Jean-Pierre Charuest, Maire
Danny Roy, résident
Mélanie Éliane Marcoux, résidente
Nicole Couture, résidente
Benoît Bouthillette, conseiller
Cécile Collinge, résidente

Monsieur Nicolas Guillot, responsable de l'urbanisme et de l'environnement, agit à titre de secrétaire du CCU.

1. Ouverture de la réunion

À 17h07, ayant constaté le quorum, madame Patricia Sévigny, présidente du CCU, ouvre la réunion.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec le retrait du point 4.3 *Modification réglementaire - Mise à jour du règlement PIIA*. Ce point est reporté à la prochaine réunion du comité en février 2024 et est remplacé par la mise au point de la date de la formation FQM « plan d'urbanisme ».

3. Dépôt des comptes-rendus des réunions précédentes

3.1. Réunion du 11 décembre 2023

Le procès-verbal de la réunion est adopté tel que présenté.

4. Suivi de la dernière réunion

4.1. Étude du projet domiciliaire du chemin Hatley

Considérant que le projet domiciliaire Hatley a été bien modifié selon les recommandations du CCU du 2023/11/20;

Considérant que les plans fournis sont la version 03 projet 36862202 du 12 décembre 2023;

Considérant que les modifications réglementaires de lotissement et de zonage demandées sont réalisables pour permettre le projet

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR NICOLE COUTURE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES VOTANTS DE RECOMMANDER AU CONSEIL MUNICIPAL :

D'accepter la version préliminaire du projet et autorise les requérants à entamer le processus de demande décrit au chapitre 6 article 12 du règlement no 2023-197 concernant les ententes relatives à des travaux municipaux.

4.2. Étude du projet domiciliaire du King's Hall

Considérant que le plan projet présenté porte le no de dossier 21-346 du 2022-12-14

Considérant que la volumétrie des bâtiments situés en zone H-16 ne respecte pas le milieu environnant préconisé au règlement PIIA

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR CÉCILE COLLINGE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES VOTANTS DE RECOMMANDER AU CONSEIL MUNICIPAL:

De reporter le dossier à la prochaine séance du mois de février 2024, il est demandé aux requérants de fournir des plans de coupes des immeubles proposés, particulièrement ceux le long des chemins Moe's river et Cochrane,

Il est à noter que la demande de modification règlementaire permettant 3 étages au lieu de 2 en zone H-16 n'est pas recommandée par le comité.

4.3. Mise à jour de la formation FQM

Il a été décidé de retenir la date du 25 mars 2024 de 17h à 21h pour la tenue de la formation,

En attendant confirmation du formateur.

5. Nouveaux points

Aucun

6. Prochaine réunion

La prochaine réunion CCU aura lieu le **19 février 2024 à 17h00.**

7. Levée de la réunion

La réunion est levée à 19h45

Patricia Sévigny
Président du comité

Nicolas Guillot
Secrétaire du comité